

LES PRODUITS AGRICOLES DANS LES EXPORTATIONS TUNISIENNES

Nous avons examiné, dans une note antérieure (1) l'importance que revêtent les produits miniers dans le commerce extérieur de la Tunisie. Nous avons dégagé quelques ordres de grandeur sur la place relative que phosphates, fer, plomb et zinc occupent dans le trafic des ports et dans la balance commerciale.

Pour compléter cette étude indirecte de la structure des courants d'exportation, nous allons, dans ce qui suit, fournir des éléments analogues pour les produits agricoles.

Nous savons qu'en dehors des périodes exceptionnelles (crises ou guerres) l'industrie extractive dirige vers les quais d'embarquement des quantités relativement stables dépendant seulement de la conjoncture mondiale (concurrence, niveau des cours, etc.).

Il n'en est pas de même des produits agricoles dont les contingents exportables sont avant tout les excédents que la production laisse une fois les besoins intérieurs satisfaits.

L'inégalité des récoltes dans le temps fait que ces excédents exportables occupent une place relative très variable dans le commerce tunisien.

Ainsi, par exemple, durant les trois années d'avant-guerre (1937-1939) les produits agricoles représentaient en moyenne 71% de la valeur totale des exportations. Les rendements déficitaires des années récentes ont fait baisser considérablement ce pourcentage, qui n'atteignait plus que 51% en 1947 et 42% en 1948.

L'amélioration sensible de la production lors de la dernière campagne a permis des expéditions massives de céréales et d'huile et portant le retour aux chiffres relatifs d'avant-guerre.

(1) Les produits miniers dans les exportations tunisiennes ; « Bulletin Economique et Social », n° 42 (juillet 1950).

I. — PART DES PRODUITS AGRICOLES DANS LES EXPORTATIONS VERS TOUTES LES DESTINATIONS

Q : Quantités en 1.000 tonnes

V : Valeurs en millions de Fr.

	Moyenne 1937 à 1939		1947		1948		1949	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Produits agricoles :								
A.....	538	2.651	198	3.334	227	5.388	597	17.986
Exportations totales :								
T.....	3.076	3.760	2.451	6.476	3.169	12.690	3.484	27.237
Pourcentage : A/T..	18%	71%	8%	51%	7%	42%	17%	66%

a) Vers la France :

A l'exception des années de dépression les produits agricoles entrent pour plus de 80% en valeur et pour plus de 30% en tonnage dans les exportations vers la Métropole.

EXPORTATIONS VERS LA FRANCE

	Moyenne 1937 à 1939		1947		1948		1949	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Produits agricoles :								
A.....	318	599	69	2.499	68	3.583	286	10.639
Exportations totales :								
T.....	953	732	450	3.379	675	6.217	792	12.959
Pourcentage : A/T..	33%	81%	15%	74%	10%	58%	36%	82%

b) Vers l'Etranger :

Environ 50% de la valeur et près de 10% du tonnage des exportations totales vers l'Etranger sont constitués par des produits agricoles.

EXPORTATIONS VERS L'ETRANGER

	Moyenne 1937 à 1939		1947		1948		1949	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Produits agricoles :								
A.....	176	234	121	667	159	1.637	305	6.959
Exportations totales :								
T.....	2.068	459	1955	2.368	2.439	5.328	2.656	12.931
Pourcentage : A/T..	9%	50%	6%	28%	7%	31%	11%	54%

Les produits agricoles occupent une place relative moindre dans les exportations vers l'Étranger en raison de l'importance plus grande des expéditions de minerais. Il est intéressant de noter que les seuls produits agricoles ont payé en 1949 115% des importations totales d'origine étrangère (contre 52% avant la guerre et à peine 19% en 1948).

II. — LES PRINCIPAUX PRODUITS

Pour ce qui est du tonnage, trois grandes catégories de produits se détachent nettement : les céréales, l'alfa et les vins. Entre 1938 et 1949 seuls les vins ont vu leur importance diminuer sensiblement. Les céréales et, à un moindre degré, l'alfa, ont par contre atteint et même dépassé le tonnage moyen d'avant-guerre.

En ce qui concerne la valeur, les céréales occupent d'une manière générale la première place (28% en 1937-1939 et 35% en 1949) devant les huiles d'olive (23% avant la guerre et 17% en 1949) les vins (18% et 14%) et l'alfa (6% et 8%).

LES PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTES

	Moyenne 1937 à 1939		1947		1948		1949	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
	Céréales.....	128,6	246	17,2	234	2,1	51	300
Fruits.....	14,2	30	19,8	1.214	26,8	1.665	13,8	760
Huile d'olive.....	25,5	203	5,6	223	—	5	17,6	3.029
Vins.....	114,2	157	9,3	217	5,8	259	51,9	2.451
Alfa.....	105,7	50	118,1	406	152,3	1.064	142,9	1.435

III. — LES EXPORTATIONS

DE LA DERNIERE CAMPAGNE AGRICOLE

Afin de situer exactement la place des produits agricoles dans les exportations nous allons adopter comme période d'observation non pas l'année grégorienne habituelle du 1^{er} janvier au 31 décembre mais l'année agricole « réduite » s'étendant du 1^{er} juillet d'une année au 31 mars de l'année suivante. C'est ainsi que nous examinerons ci-après la structure des exportations tunisiennes effectuées du 1^{er} juillet 1949 au 31 mars 1950.

Durant cette période, les cinq grandes catégories de produits précitées ont représenté en valeur 61% des exportations totales et ont payé 53% des importations totales.

EXPORTATIONS DE LA CAMPAGNE 1949-1950 (en millions de Fr.)
(du 1^{er} juillet 1949 au 31 mars 1950)

PRODUITS	DESTINATIONS			TOTAL
	FRANCE	UNION FRANCAISE	ETRANGER	
Agrumes.....	350	—	22	372
Dattes.....	97	7	161	265
Huile d'olive.....	2.474	975	3.042	6.491
Vins.....	1.890	47	18	1.955
Céréales.....	4.316	—	2.671	6.987
Alfa.....	—	—	515	515

Nous voyons que les agrumes et les vins sont exportés presque totalement vers la Métropole, alors que l'alfa est expédié vers l'Etranger (Grande-Bretagne).

Pour les autres produits nous avons les répartitions suivantes en pourcentage :

	Zône franc	Etranger
Dattes	40%	60%
Huile d'olive	53%	47%
Céréales	62%	38%

Parmi les objectifs essentiels du plan d'équipement, l'accroissement et la régularisation de la production agricole occupe évidemment la première place.

L'augmentation du rendement combinée avec une amélioration de la qualité des produits exportables, permettront de stabiliser et de valoriser des postes importants du commerce tunisien. De telles réalisations auraient sur la balance commerciale une incidence considérable et fourniraient au pays les moyens de régler les denrées alimentaires et les produits fabriqués achetés hors du territoire.

Jules LEPIDI,

*Administrateur de l'Institut National
de la Statistique et des Etudes Economiques.*